



Information pour papier et enfant

Par **hamam**, le **19/10/2010** à **13:13**

Bonjour,

je suis un jeune marocain j'ai pas de papiers en France et j'ai reconnu une femme française et durant notre relation elle est tombée enceinte avec moi.

mes demandes sont les suivantes:

*Ai-je le droit de faire mes papiers une fois après la naissance de mon enfant après l'enregistrement sans que je vive avec cette femme?

*Comment procéder à cela ?

merci